

Commune de Saint-Georges d'Oléron - « La Piochelière » :

Madame, Monsieur,

Le Département de la Charente-Maritime est propriétaire d'une parcelle de prairie avec présence de chêne vert sur la commune de Saint-Georges d'Oléron. L'enjeu écologique majeur est la préservation du milieu ouvert tout en préservant les individus de chêne vert. Afin d'en assurer la gestion il est en recherche d'éleveurs intéressés pour l'exploitation de ces surfaces selon un cahier des charges défini.

Propriétaire :	Département de la Charente-Maritime
Nature du terrain :	Prairie naturelle dégradée et boisement
Usage exigé :	Pâturage
Type de mise à disposition :	Autorisation d'Occupation Temporaire d'une durée de 3 à 6 ans
Montant de la redevance :	A titre gratuit

Principaux engagements à respecter :

- Conserver la prairie naturelle : Absence de retournement.
- Entretien annuel de la prairie (par fauche et/ou pâturage).
- Absence de fertilisation.
- Absence de traitements phytosanitaires.
- Pas de modification des éléments paysagers (fossés, talus, haie, mare...).
- Pas de drainage ou de modification du fonctionnement hydraulique.
- Il est interdit d'exercer toute activité agricole dérivée (ayant un lien direct ou indirect avec l'activité agricole) est interdite (ex : vente, visites, dégustation, balades, hébergement...)
- Il est interdit d'écobuer ou de mettre le feu aux parcelles
- Il est interdit de déposer des tas de débris de quelque nature que ce soit (végétaux, gravats, bois...) sur les parcelles.
- Il est interdit de réaliser tout semis sur les parcelles.
- Pas de construction d'édifices.
- Il est interdit d'introduire des espèces animales ou végétales.
- Si usage de fauche : Faucher après le 15 juin de chaque année.
- Si pâturage : Pâturage équilibré (absence de sous ou sur pâturage).
- En cas d'embroussaillage, la gestion des refus se fait par intervention mécanique en période automnale ou estivale, en dehors de la période allant du 15 avril au 15 juin.
- Pas d'affouragement (pas d'apport de foin).
- Absence de pâturage hivernal.

Localisation, Accès :

Se référer aux cartes en Annexes.

Cette parcelle est située près d'un chemin de terre.

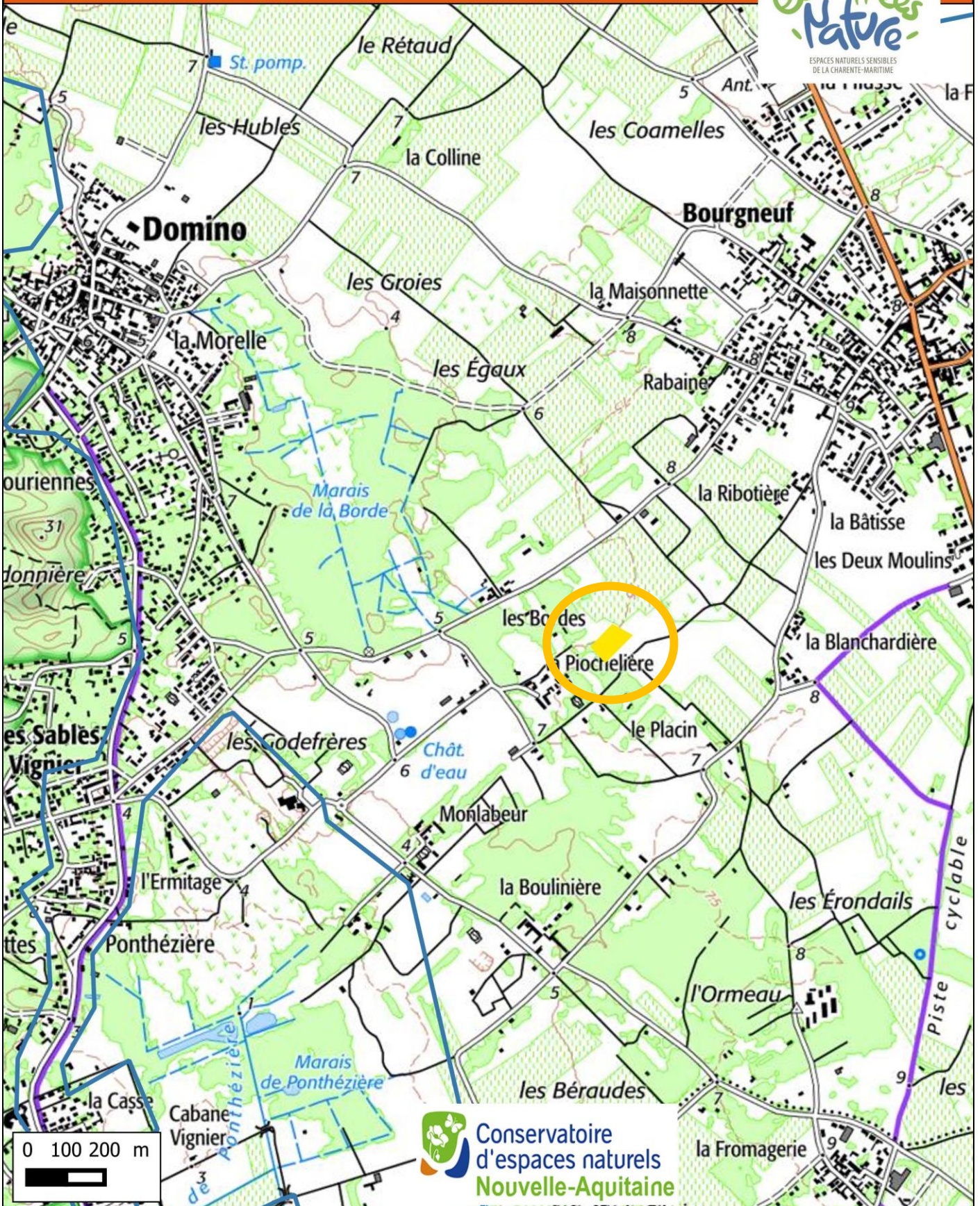
Références cadastrales :

Commune	Lieu-Dit	Section	Numéro	Surface
SAINT-GEORGES-D'OLERON	LA PIOCHELIERE	XE	108	0,1020
SAINT-GEORGES-D'OLERON	LA PIOCHELIERE	XE	109	0,4395
			Total	0,5415

Total des Surfaces : **0,5415 ha**

Carte de localisation :

Commune de Saint-Georges d'Oléron "La Piochelière"



Sources: CEN NA, Antenne Charente-Maritime (FS-2020), BD ORTHO (IGN, 2011), SCAN 25 (IGN, 2006).

Carte de la parcelle :

Commune de Saint-Georges d'Oléron
La Piochelière



Sources: CEN NA, Antenne Charente-Maritime (FS-2020), BD ORTHO (IGN,2011), SCAN 25 (IGN,2006).



Réception des candidatures :

Les candidatures écrites sont à adresser à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme POHU
Service développement économique - Agriculture Durable
Communauté de Communes de l'île d'Oléron
59 Route des Allées
17310 Saint Pierre d'Oléron
Ou par mail à l'adresse
agriculture@cdc-oleron.fr

Date limite de réception des candidatures le 10/01/2025 à 17 h

Pour d'avantage de renseignements, vous pouvez contacter

Au sujet de votre dossier de candidature :	<p>Gabriel BELMONTE : Anne LA PERRUQUE Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime Conseiller en développement local Pôle Économie & Développement Local 17-79 Ligne directe : 05 46 94 89 55 Portable : 06 84 63 67 37 Mail: anne.laperruque@cmds.chambagri.fr gabriel.belmri.fr</p> <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime 2 Avenue de Fétilly CS 85074 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9</p> 
Pour des questions techniques ou liées au cahier des charges :	<p>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) Anaëlle BISSONNET (Chargée de mission territoriale) a.bissonnet@cen-na.org Ligne directe : 05 46 88 12 56 Portable : 06 46 18 15 12</p>  <p>Blandine GAITEE Chargée du patrimoine naturel encadrant DEM DIR ENVIRONNEMENT MOBILITE blandine.gaitte@charente-maritime.fr 05 46 83 63 30</p> 